

Centre Médical de Montélimar et Administration

Pôle du Meyrol - Rue Raymond Louis - 26200 MONTELIMAR

Tel: 04.75.92.30.10 Fax: 04.75.01.93.65

DEMANDE D'ADHESION Année 2023

www.prevention-dromeardeche.fr

SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL DROME PROVENÇALE - ARDECHE SUD

PIERRELATTE

Allée Vasco de Gama Zone de Daudel 26700 – PIERRELATTE

Tél: 04 75 92 59 77

NYONS

Allée Charron Illy ZA des Laurons 26110 – NYONS

Tél: 04-75-92-30-09

Adhérent n°:

DEMANDE D'ADHESION

SIST : SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL DROME PROVENCALE - ARDECHE SUD

Pôle du Meyrol Rue Raymond Loui	is - 26200 MONTELIMAR - Fax : 04.75.01.93.65
Je Soussigné, NOM :	PRENOM :
QUALITE :	
	e Membre Adhérent au SIST en vue de l'application de la ne du Travail à compter du :
Je prends l'engagement :	
- de verser la régularisation des Dro dans les 12 mois qui suivent l'adhé	oits d'Entrée qui sera effectuée sur l'effectif supplémentaire embauché esion
- de payer les factures appelées s au nombre de salariés passés en p	uivant les modalités prévues correspondant pour la première année première visite.
	ltant des Statuts et du Règlement Intérieur du Service, ainsi que les nentaires applicables aux Etablissements assujettis en matière de
Raison Sociale :	
	Ville :
Tél.:	Fax:
Adresse e-mail :	
ADRESSE DE FACTURATION	(si différente) :
Code Postal :	
Nature et Activité de l'Entrepr	ise :
N° SIRET (14 chiffres):	
Code APE (4 chiffres 1 lettre)	:



DROITS D'ENTREE: 45,60 €uros TTC par salarié

Nombre de salariés à inscrire (à reporter en page 5) : x 45,60 € TTC =

Je vous adresse cette somme :

- ☐ par chèque bancaire
- ☐ par virement bancaire :Merci de préciser votre Raison sociale en référence de paiement

Relevé d'Identité Bancaire

Titulaire du compte :

SIST DROME PROVENCALE - POLE DU MEYROL - RUE LOUIS RAYMOND - 26200 MONTELIMAR

Etablissement 20041 Guichet 01007 N° de compte 0150822K038 clé RIB 71

IBAN: FR23 2004 1010 0701 5082 2K03 871 BIC: PSSTFRPPLYO DOMICILIATION: La BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER DE LYON

TARIFICATION: LES TARIFS S'ENTENDENT POUR L'ANNEE EN COURS, ET SONT SUSCEPTIBLES D'EVOLUTION ANNUELLE PAR DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

<u>1^{ère} année</u>								
A régler lors de l'inscription	Droits d'entrée <u>PAR SALARIE</u>	38,00 € H.T (soit 45,60 € TTC)						
A régler après la visite	Visite d'embauche	53,00 € H.T (soit 63,60 € TTC)						



A partir de la 2 ^{ème} année								
Cotisation annuelle	PAR SALARIE	76.00 € H.T (soit 91,20 € TTC)						
En cas de nouvelle embauche	Visite d'embauche	53,00 € H.T (soit 63,60 € TTC)						

T.V.A. 20% acquittée sur les encaissements.

Il est rappelé que toute **absence** non excusée 48 heures à l'avance, sera facturée **30,00 € H.T**.

3

Que recouvre le montant de la cotisation ?

La **cotisation** est un forfait annuel, établi par salarié.

Le calcul s'effectue sur la base de l'effectif déclaré au 1^{er} janvier de chaque année par l'employeur.

Ce forfait est indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année pour le même salarié.

> Suivi médico-professionnel

- Visite d'embauche
- Visite périodique
- Visite de reprise après :
 - ➤ Une absence pour congé maternité ou maladie professionnelle
 - ➤ Une absence d'au moins 30 jours pour cause d'accident du travail, de maladie ou d'accident non professionnel.
- Visite de pré-reprise : lors d'un arrêt longue durée
- Visite à la demande de l'employeur, du salarié, du médecin.
- Examens complémentaires : ils sont effectués par l'équipe médicale ou prestataires extérieurs, à chaque fois que le médecin du travail juge nécessaire : audiogrammes, Visio tests, examens urinaires, E.F.R. (explorations fonctionnelles respiratoires)

> Action en milieu de travail

- Etude de poste de travail (connaître les conditions de travail et les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés)
- Aide à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Evaluation des ambiances physiques (sonore, lumineuse) et préconisations
- Aide et conseils liés à l'évaluation des risques chimiques
- Détection et conseils liés aux risques de troubles musculosquelettiques
- Séances de sensibilisation à destination des salariés (travail sur écran, risque sonore...)
- Elaboration de la fiche d'entreprise
- Conseils liés à la règlementation

Madame, Monsieur,

Merci de bien vouloir compléter les informations nécessaires au suivi individuel de l'état de santé de vos salariés.

Décret n° 2016-1908 du 27 décembre 2016.

Salarié hors risque particulier : catégorie SI (Suivi Individuel Simple)

Salarié dans les cas suivants : Catégorie SIA (Suivi Individuel Adapté)

TH - Travailleur handicapé (TH)

INV - Titulaire d'une pension d'invalidité

FEM - Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher

NUIT - Travailleur de nuit

18NTR - Moins de 18 ans non affecté à travaux réglementés

AB2 - Salarié exposé à Agents biologiques groupe 2 (AB2)

CHEM - Salarié exposé à champs électromagnétiques si VLE dépassée

Salarié dans les cas suivants : Catégorie SIR1 (Suivi Individuel Renforcé Annuel)

18 TR - Moins de 18 ans affecté à travaux règlementés

CATA - Rayonnements ionisants catégorie A

Salarié dans les cas suivants : Catégorie SIR (Suivi Individuel Renforcé)

AMIA - Salarié exposé à Amiante

PB - Salarié exposé à Plomb

CMR - Salarié exposé à CMR

AB34 - Salarié exposé à agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)

Cat B - Salarié exposé à Rayonnements ionisants (catégorie B)

HYP B - Salarié exposé à Risque hyperbare

MONT - Salarié exposé à risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage

MANU - Salarié exposé à Manutention manuelle, port de charges >55 kg (R4541-9)

COND - Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)

ELEC - Habilitation électrique

RPE - Risques particuliers motivés par l'employeur

Il est important de renseigner au mieux ces informations dans l'intérêt de vos salariés et de votre entreprise.

Dans cette attente, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Votre service Adhérent



				Travaille	Tit. pens	Femm	Travail	-18 ans n	Agent bio	hamps Elec	-18 an:	Rayonnen	Aı	_		Agent bi	Rayonnen	Risque	Montage	Manutent	Habilitati	Habilitati	Risques par
Nom prénom du salarié	Date de naissance	Emploi	Type de contrat	Travailleur Handicapé	Tit. pension invalidité	Femme enceinte	Travailleur de nuit	-18 ans non affecté TR	Agent biologiques AB2	hamps Electromagnétiques	-18 ans affecté TR	Rayonnements ionisants	Amiante	Plomb	CMR	Agent biologiques 34	Rayonnements ionisants	Risque hyperbare	Montage/démontage	Manutention manuelle -	Habilitation conduite (Habilitation électrique	Risques particuliers motivés

CACHET DE L'ENTREPRISE	Alele

A réception de votre demande d'adhésion, et de votre règlement, nous enregistrerons votre dossier, vous recevrez en retour :

- Une facture acquittée ainsi que votre numéro d'adhérent
 - Pour toute prise de rendez-vous présentez-vous avec votre n° d'adhérent.
- Une convocation médicale pour vos salariés.

TOUT ADHERENT HORS SECTEUR, TRANSMETTRA LA FICHE D'ENTREPRISE ETABLIE PAR SON MEDECIN DU TRAVAIL, POUR VALIDER SON ADHESION.